

**CAROLINE
BONNET**
ARCHITECTE

SIRET 349 206 896 000 79

CAROLINE BONNET
ARCHITECTE DPLG

11 Bd G. CLÉMENCEAU
76200 DIEPPE

TEL / 02 35 84 38 04 FAX / 02 32 90 16 57
CONTACT@CAROLINEBONNET.FR

AGENCE
CAROLINE
BONNET
11, Bd Clémenceau
76200 Dieppe
tél. 02 35 84 38 04
fax 02 32 90 16 57
contact@carolinebonnet.fr
siret 349 206 896 000 79
architectes

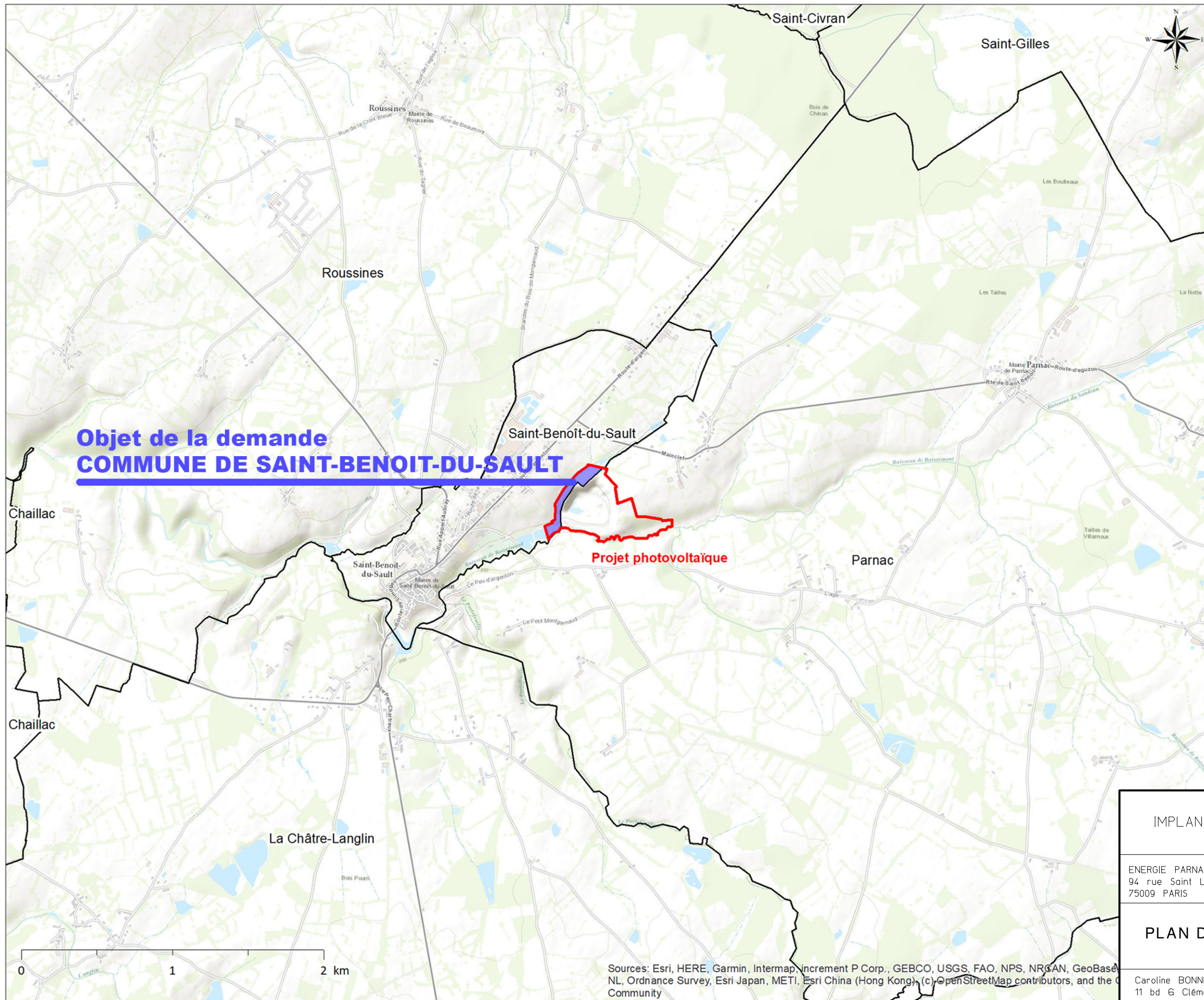


ENERGIE PARNAC
94 RUE SAINT LAZARE
75009 PARIS

ESQ	<input checked="" type="checkbox"/> PC	ENERGIE PARNAC PROJET D'IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT 36170 SAINT-BENOIT-DU-SAULT
APS	PRO	
APD	EXE	

ECHELLE	PERMIS DE CONSTRUIRE
DATE DE 1 ^{ÈRE} EMISSION DECEMBRE 2021	


DATE	INDICE	MODIFICATIONS APPORTEES



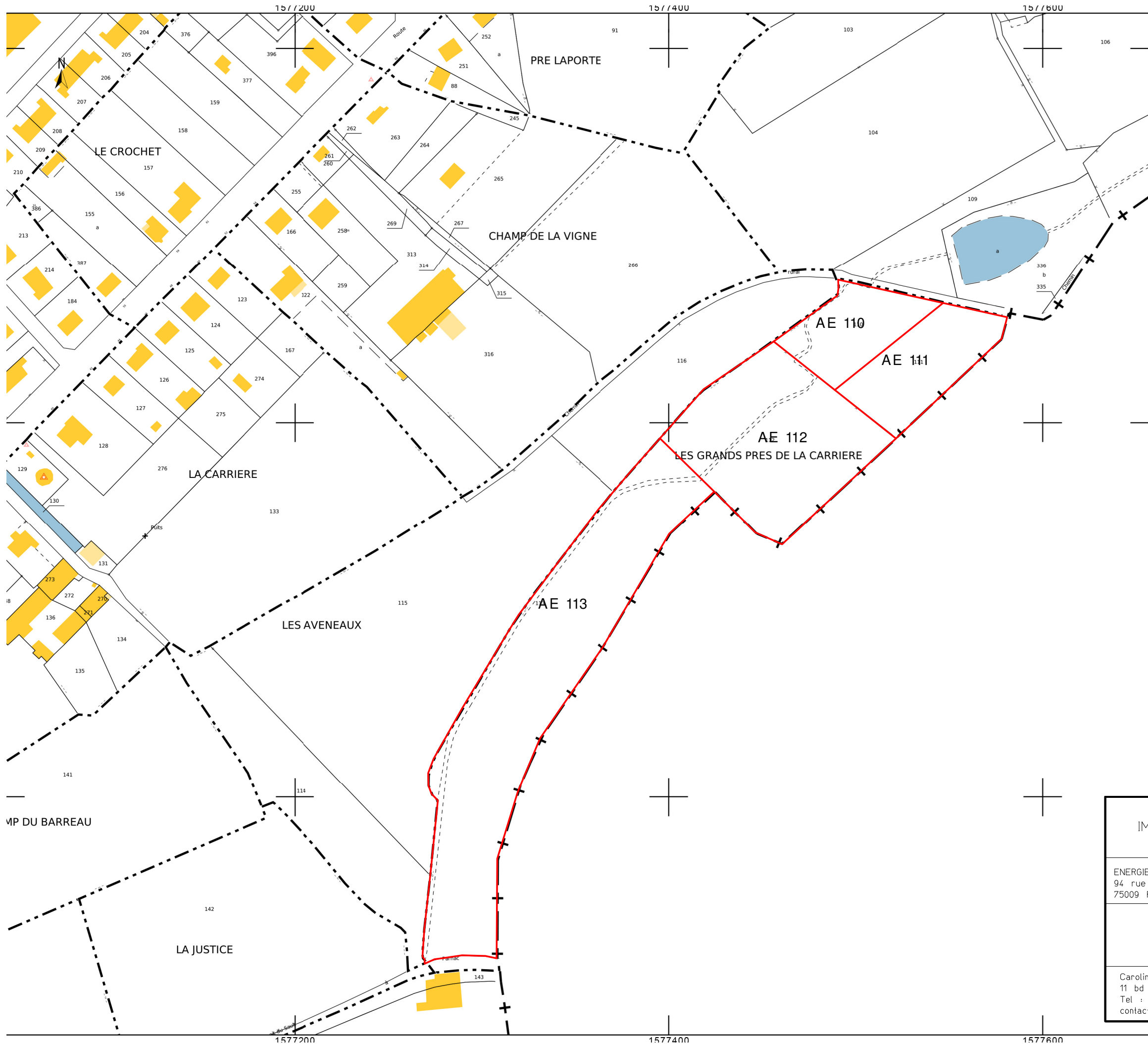
Légende

 **Projet photovoltaïque**


AGENCE **CAROLINE BONNET**
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. 03 (0)2 35 34 38 04
 fax 03 (0)2 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 549 206 896 000 73
architectes

- ENERGIE PARNAC - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT SAINT-BENOIT-DU-SAULT 36170	
ENERGIE PARNAC 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00 
PLAN DE LOCALISATION	PERMIS DE CONSTRUIRE
	Date : 14/12/2021
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 1 PC 1 ECH : métrique

Sources: Esri, HERE, Garmin, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRCAN, GeoBase, NL, Ordnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), (c) OpenStreetMap contributors, and the Community



AGENCE **CAROLINE BONNET**
 architectes
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. 03 (0)2 35 34 38 04
 fax 03 23 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 70

- ENERGIE PARNAC - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT SAINT-BENOIT-DU-SAULT 36170	
ENERGIE PARNAC 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00 
CADASTRE	PERMIS DE CONSTRUIRE
	Date : 14/12/2021
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 2 PC 1
	ECH : 1/2500

- ENERGIE PARNAC -
 IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT
 SAINT-BENOIT-DU-SAULT 36170

ENERGIE PARNAC
 94 rue Saint Lazare
 75009 PARIS



Tel : 01.82.72.61.00

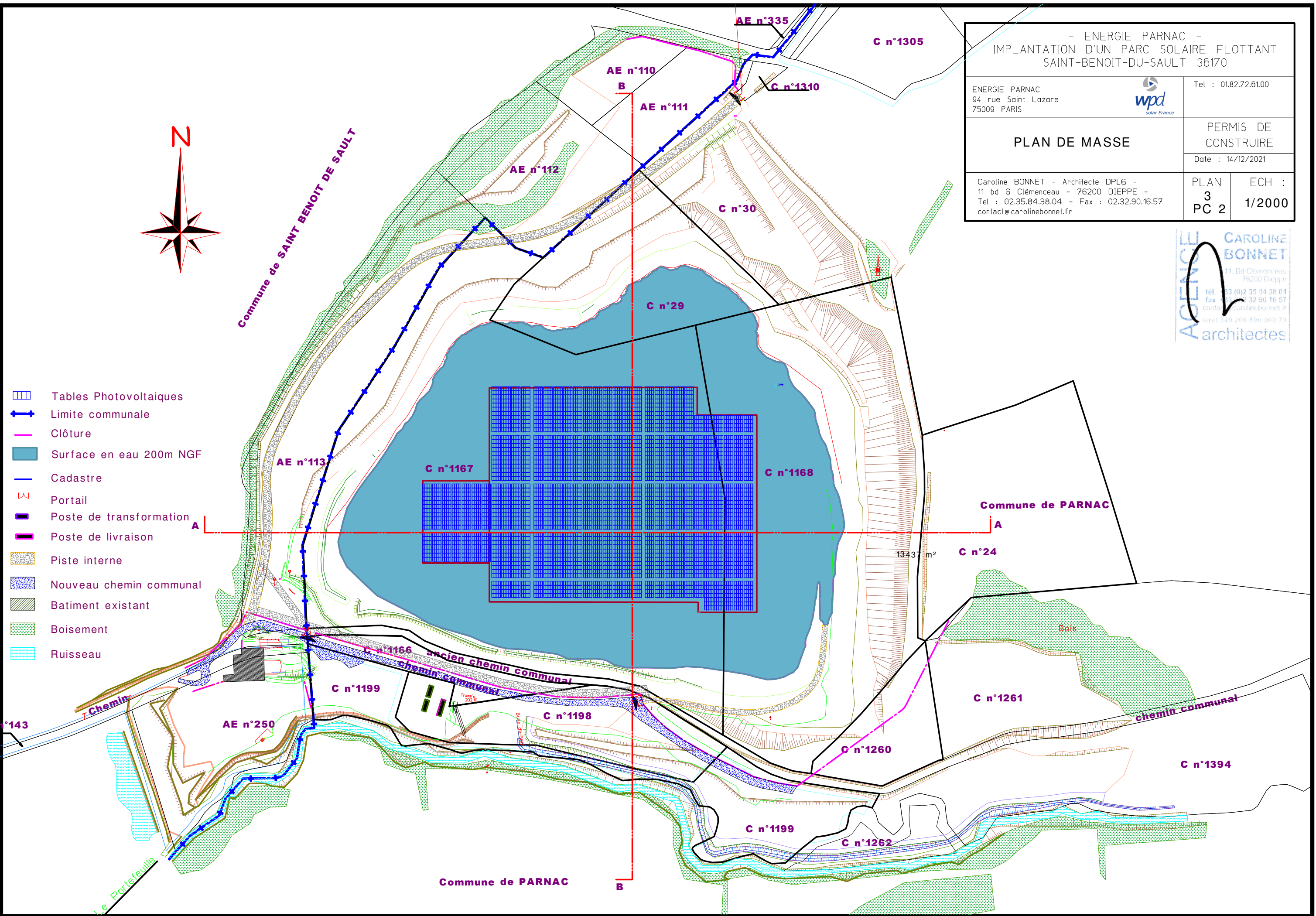
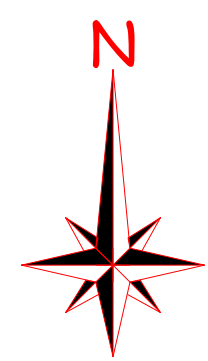
PLAN DE MASSE

PERMIS DE
 CONSTRUIRE
 Date : 14/12/2021

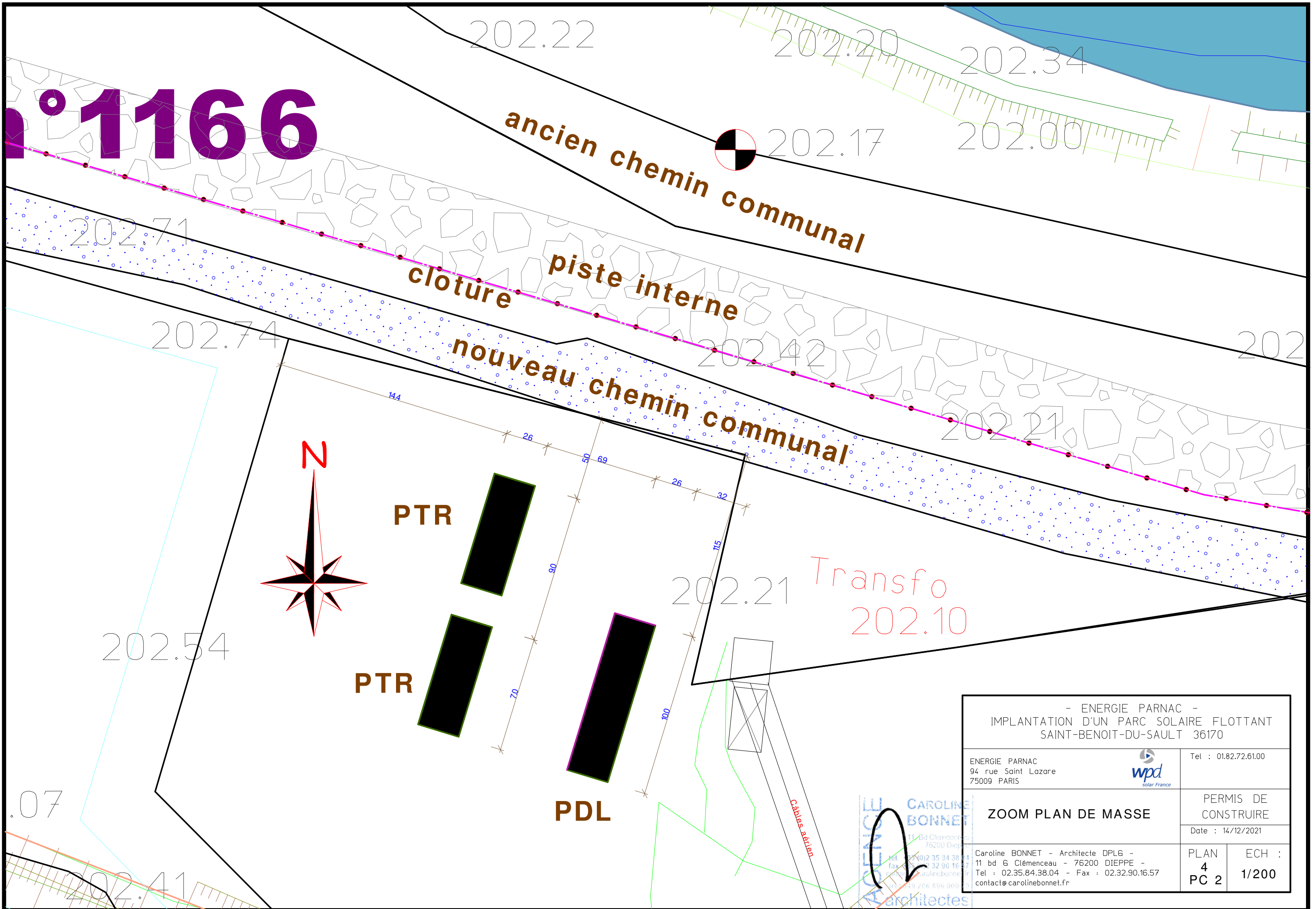
Caroline BONNET - Architecte DPLG -
 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE -
 Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
 contact@carolinebonnet.fr


PLAN
 3
 PC 2
 ECH :
 1/2000

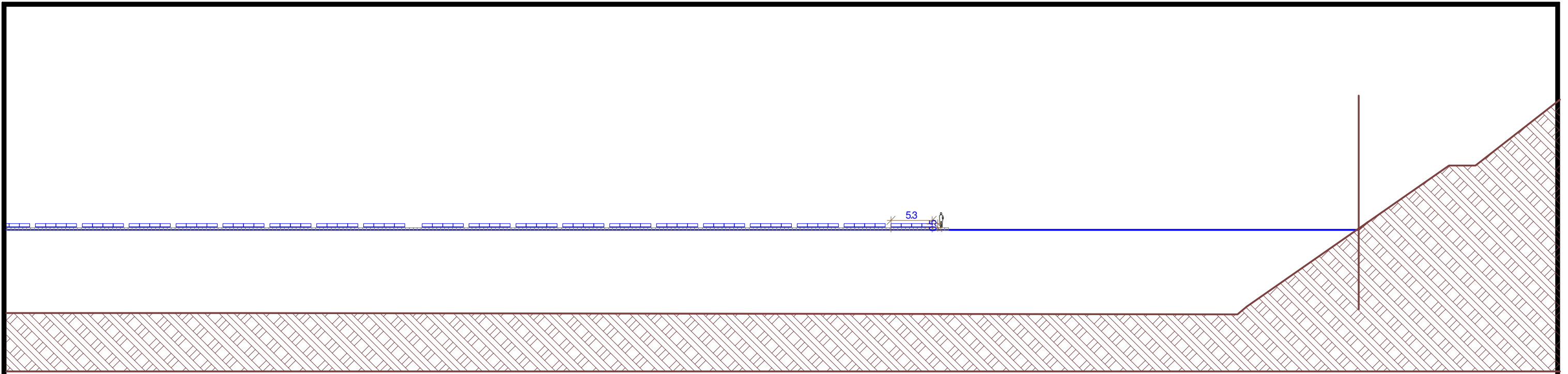
AGENCE CAROLINE BONNET
 architectes
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. 03 (0)2 35 34 38 04
 fax 03 23 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 79



-  Tables Photovoltaïques
-  Limite communale
-  Clôture
-  Surface en eau 200m NGF
-  Cadastre
-  Portail
-  Poste de transformation
-  Poste de livraison
-  Piste interne
-  Nouveau chemin communal
-  Batiment existant
-  Boisement
-  Ruisseau



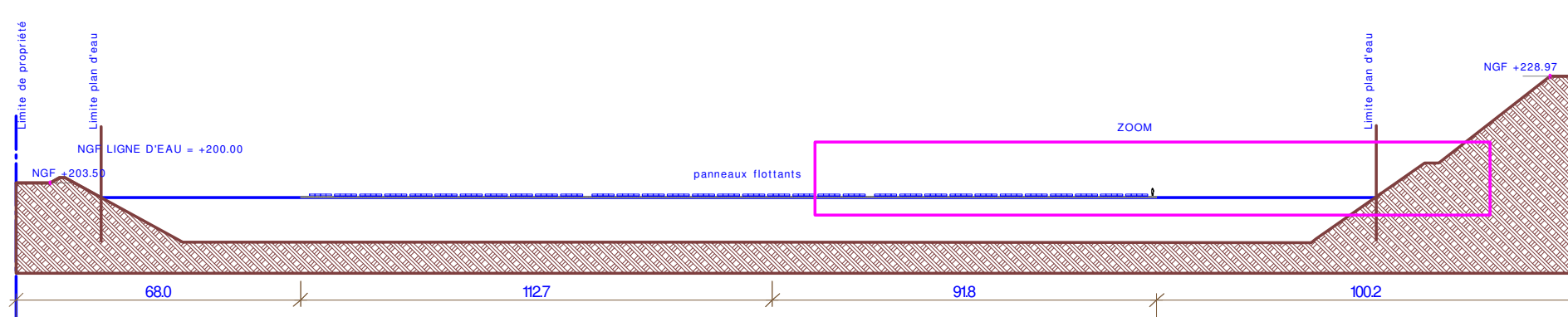
- ENERGIE PARNAC - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT SAINT-BENOIT-DU-SAULT 36170			
ENERGIE PARNAC 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00 		
ZOOM PLAN DE MASSE			
Date : 14/12/2021			
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	<table border="1"> <tr> <td>PLAN 4 PC 2</td> <td>ECH : 1/200</td> </tr> </table>	PLAN 4 PC 2	ECH : 1/200
PLAN 4 PC 2	ECH : 1/200		



918

1002

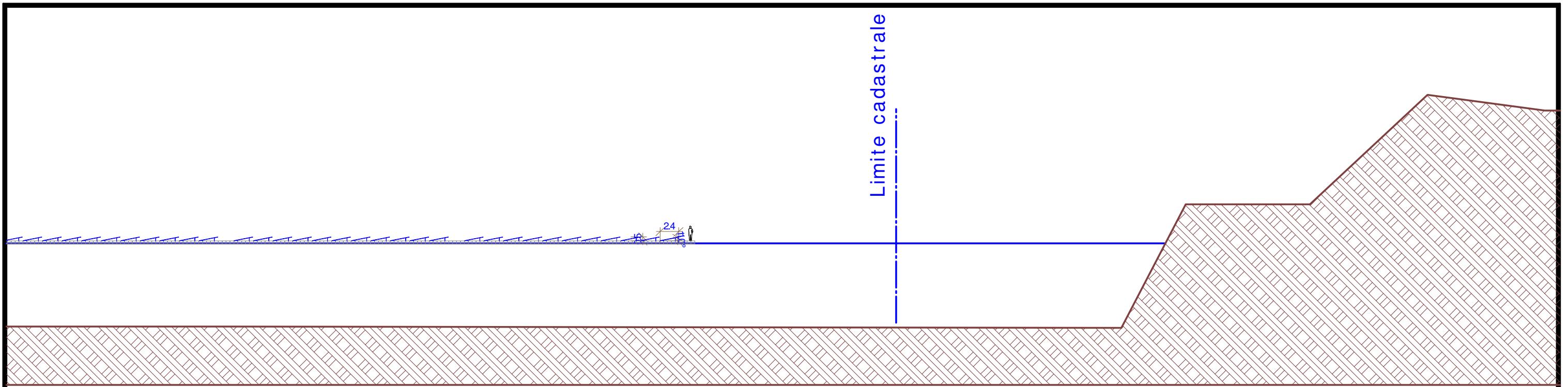
ZOOM COUPE AA ech 1/500e



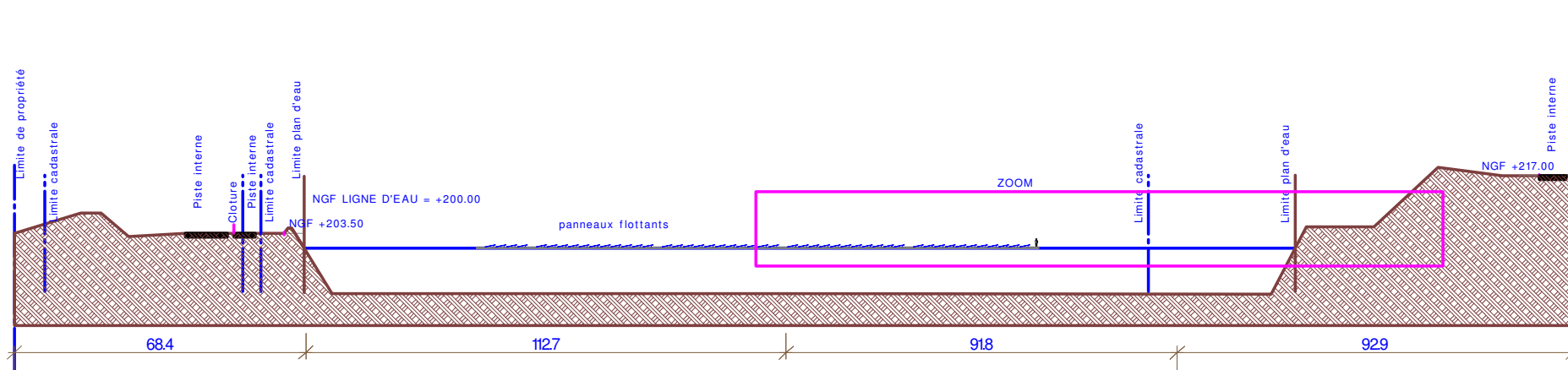
COUPE AA ech 1/1500e

AGENCE
CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. 02 35 34 38 04
 fax 02 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 79
 architectes

- ENERGIE PARNAC - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT SAINT-BENOIT-DU-SAULT 36170		Tel : 01.82.72.61.00	
ENERGIE PARNAC 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS			
COUPE SUR LE TERRAIN COUPE AA		PERMIS DE CONSTRUIRE	
		Date : 14/12/2021	
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr		PLAN 5 PC 3	ECH : 1/500 1/1500



ZOOM COUPE BB ech 1/500e



COUPE BB ech 1/1500e

- ENERGIE PARNAC - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT SAINT-BENOIT-DU-SAULT 36170	
ENERGIE PARNAC 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00
COUPE SUR LE TERRAIN COUPE BB	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 14/12/2021
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 6 PC 3 ECH : 1/500 1/1500

AGENCE
CAROLINE BONNET
11, Bd Clémenceau
76200 Dieppe
tel : 03 (0)2 35 84 38 04
fax : 02 32 90 16 57
contact@carolinebonnet.fr
siret 349 206 896 000 79
architectes

PC4 – Notice décrivant le terrain et présentant le projet

1. Etat initial du terrain et de ses abords

1.1- Situation géographique

Le projet photovoltaïque se situe en région **Centre Val de Loire**, dans le département du **Loir et Cher**, sur le territoire de la commune de **Parnac et Saint Benoit du Sault**, sises sur la Communauté de communes **Marche Occitane Val d'Anglin**.

Le terrain d'une surface d'environ 20 ha à l'ouest de la commune est constitué des parcelles suivantes :

Section	N° de parcelle	Surface			Commune
		ha	a	ca	
C	24	01	26	70	Parnac
C	29	01	01	20	Parnac
C	30	00	96	00	Parnac
C	38	00	10	35	Parnac
C	1166	00	22	91	Parnac
C	1167	05	06	17	Parnac
C	1168	03	12	03	Parnac
C	1198	00	67	13	Parnac
C	1199	00	73	16	Parnac
C	1260	00	32	30	Parnac
C	1261	01	81	35	Parnac
C	1262	00	16	72	Parnac
C	1304	00	05	18	Parnac

C	1306	00	04	42	Parnac
C	1308	00	05	14	Parnac
C	1310	00	03	11	Parnac
C	1394	01	32	22	Parnac
AE	110	00	25	59	Saint-Benoit-du-Sault
AE	111	00	30	86	Saint-Benoit-du-Sault
AE	112	00	72	34	Saint-Benoit-du-Sault
AE	113	01	26	80	Saint-Benoit-du-Sault
AE	143	00	23	70	Saint-Benoit-du-Sault
AE	250	00	74	92	Saint-Benoit-du-Sault
AE	332	00	00	72	Saint-Benoit-du-Sault
AE	333	00	00	28	Saint-Benoit-du-Sault
AE	335	00	00	86	Saint-Benoit-du-Sault

1.2- Présentation générale

Le projet concerne l'installation d'une centrale solaire flottante de 2.3ha sur une zone d'implantation de 20ha dont 5ha en eau. Il est situé sur une ancienne carrière dont l'activité a cessé en Aout 2020.

La commune de Parnac est régie par une carte communale. Le projet de situe en zone Non Constructible. Un projet de centrale photovoltaïque reste cependant compatible avec le caractère inconstructible d'une carte communale à condition qu'il n'altère pas la destination forestière, pastorale ou agricole du site d'implantation.

Le site d'étude est localisé en dehors de toute zone naturelle réglementaire.

L'accès au site est possible par la route départementale RD36, au Nord du site.

La topographie du site est plane.

1.3- Le paysage

L'aire d'étude éloignée se situe au sein de la sous unité du Pays des Châtaigniers, dans le **Boischaud Méridional**. Globalement, le pays des châtaigniers offre l'image et le paysage type du Boischaud Sud, ses ambiances et son caractère rural et préservé. Il s'agit d'un paysage très rythmé, où l'arbre est une figure majeure. Au sein de cette aire d'étude, les lieux de vie et les axes de communication de par leur éloignement et/ou leur contexte topographique et boisé ne présentent pas d'enjeu visuels vis-à-vis du site du projet. Si plusieurs points d'intérêts touristiques sont présents sur l'aire d'étude éloignée, aucun des sites touristiques majeurs du territoire ne s'y trouve. Plusieurs itinéraires de randonnées sillonnent cette aire d'étude, notamment celui reliant deux des plus beaux villages de France, Saint-Benoît-du-Sault et Angles. Le contexte topographique et boisé de la zone d'étude permet de fermer la plupart des vues vers le site. Cependant, plusieurs circuits passent au niveau de la place du Champ de Foire à Saint Benoit du Sault (qui offre également une aire d'accueil de camping-car) depuis laquelle une vue filtrée sur le site d'étude est possible de décembre à mars. Les monuments historiques présents sur la zone d'étude ne présentent pas d'enjeu vis-à-vis du projet photovoltaïque.

A l'échelle de l'air d'étude intermédiaire, les reliefs et boisements sont omniprésents. Le réseau routier est très limité, sans enjeu vis-à-vis du projet. Aucun site touristique majeur n'est présent

A l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, le bâti est présent de manière dense avec une partie du bourg de Saint-Benoît-du-Sault et de manière plus diffuse. Deux lieux de vie présentent des vues vers la zone d'étude : la place du Champ de Foire à Saint-Benoît-du-Sault et le hameau de la Boissière.

Le site se découvre en vue directe depuis les deux entrées, à l'ouest et au nord. Ces entrées ont un enjeu limité du fait de leur localisation, à la fin d'un chemin ne menant qu'à la zone d'étude. Ces vues sont donc perçues par un nombre limité de personnes.

Le site se découvre en vue lointaine et filtrée depuis deux points de vue. La topographie de l'aire d'étude est à l'origine de ces perceptions visuelles. Le premier point de vue concerne la place du Champ de Foire de Saint-Benoît-du-Sault. Le site s'y découvre depuis l'extrémité au nord-est. Cette place offre un panorama sur le paysage local dans lequel apparaît la zone d'étude. Le second point de vue concerne le lieu-dit de la Boissière, situé au sud de la zone d'étude. L'absence de masque visuel de premier plan permet des vues sur la zone.

En conclusion, le site est perceptible depuis ses abords immédiats et depuis deux points de vue plus éloignés, dont celui de Saint-Benoît-du-Sault présente un enjeu assez fort.

2. Insertion du projet dans son environnement

2.1- Aménagement du terrain

Le projet de centrale photovoltaïque flottant de Parnac sera entièrement implanté sur la zone en eau. Une plateforme de stockage / assemblage ainsi qu'une zone de mise à l'eau seront réalisés :

- le stockage sera réalisé sur une plate-forme existante au Nord du site. Une seconde zone est envisagée au sein de l'emprise maîtrisée, également au nord du site. Un cheminement entre ces deux zones permettra la circulation.

- la piste existante à l'ouest permettra d'accéder à la zone d'assemblage, au sud de la future zone en eau

- à l'est de cette zone, la berge sera aménagée sur un linéaire de 60m afin de réaliser la mise à l'eau

Avant le début du chantier, cette berge sera nettoyée afin de permettre un bon accès pour l'installation.

Il est renvoyé à l'Etude d'Impact Environnemental pour tout complément d'information.

2.2- Eléments constitutifs de la centrale photovoltaïque

La centrale photovoltaïque flottante est constituée d'un îlot flottant qui supportent les panneaux solaires et leur équipement électrique. Ces structures sont ensuite fixées en fond de site à l'aide d'ancres et de lignes d'amarrages. Un poste de transformation électrique et un local de distribution électrique vers le réseau national sont également prévus.

L'emprise projetée des tables représente 10 % de la zone d'étude et 45% du plan d'eau.

L'ensemble des éléments est détaillé ci-dessous :

Type de structures	Flottantes
Orientation des structures (azimuth)	0°
Configuration	1 module portrait
Puissance installée (modules)	5 MWc
Puissance totale des onduleurs	4,1 MVA
Nombre de modules	7692
Surface projetée des panneaux	2,3 ha
Puissance des modules	650 Wc
Production annuelle moyenne estimée (P50)	3 700 MWh/an
Dimensions des modules	Longueur : 2 à 2,5m / Largeur : 0,99 à 1,5m
Technologie de modules	Monocristallins



Fixation des ilots	Ancrage en fond de site
Hauteur max des tables	Entre 0,5m et 1m
Inclinaison des tables (°)	11°
Nombre de postes de transformation et conversion	2 postes de transformation, 1 poste de livraison
Dimensions des postes de transformation et conversion (L x l x h)	7 x 2,6 x 3,55m (fondation incluse) / 2,80 m du sol
Type de poste de transformation et conversion	Conteneur métallique ou poste béton
Poste de livraison (aspect)	Poste béton crépis RAL 6003 à toit plat
Poste de livraison (dimensions L x l x h)	10 x 2,6 x 3,55m (fondation incluse) / 2,80 m du sol
Protection des câbles DC	Enfouis à 1m avec protection en sable de 30cm + grillage avertisseur
Protection des câbles AC du réseau interne	Enfouis à 1m avec protection en sable de 30cm + grillage avertisseur
Protection de la fibre optique	Enfouis à 1m dans un fourreau PEHD

2.3- Autres informations

La construction de la centrale photovoltaïque consiste également en :

- le creusement de tranchées pour le passages des câbles électriques souterrains, la pose de gaines de protection en PVC et le passage des câbles électriques dans les gaines,
- la pose et le branchement des appareils électriques (transformateurs, onduleurs et poste de livraison),
- l'installation d'une clôture autour du site,
- l'installation d'un portail
- le raccordement de la centrale photovoltaïque au réseau public d'électricité pour l'injection du courant produit sur le réseau. Ce raccordement fera l'objet d'une demande auprès des services ENEDIS Centre Val de Loire,
- le raccordement au réseau télécom et ADSL par câble souterrain du poste de livraison.

L'ensemble sera démonté au terme de l'exploitation de la centrale photovoltaïque.

La centrale photovoltaïque ne nécessitera pas d'alimentation en eau. Dans le cadre de la construction et d'exploitation de la centrale photovoltaïque, le terrain restera tel quel. Les ancrages sont dimensionnés en fonction de la hauteur d'eau maximale connue.

2.4- Matériaux et couleurs

Les panneaux photovoltaïques (cellules au silicium cristallin ou cellules à base de couches minces) sont équipés d'un verre trempé transparent de 4 mm et posés sur des structures flottantes en PEHD.

La clôture et les portails sont en acier galvanisé non peint. Les bâtiments sont en béton avec un crépi de couleur vert mousse.

2.5- Desserte, accès et parking

La circulation dans l'enceinte de la centrale se fera par la piste existante à l'ouest du plan d'eau jusqu'à la berge sud. La zone de mise à l'eau qui aura été réalisée en phase chantier sera maintenue sur toute la durée de vie de la centrale pour permettre les opérations de maintenance.

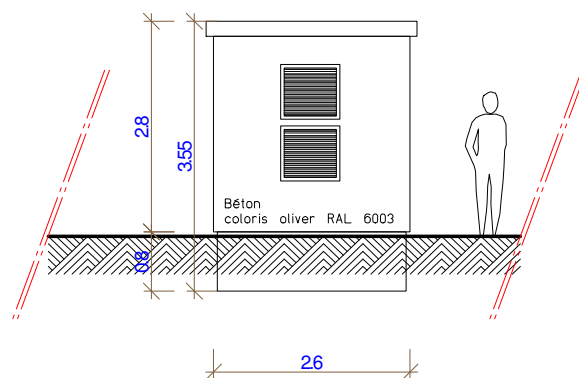
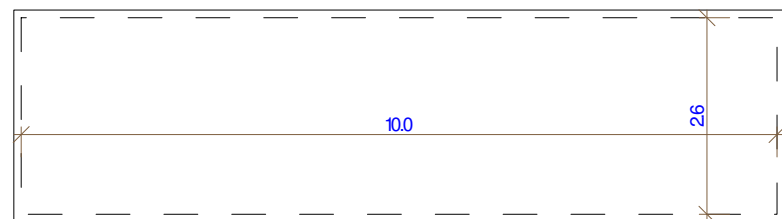
Une fois raccordée au réseau public, la centrale photovoltaïque fonctionnera de manière autonome et ne nécessitera aucun apport particulier hormis la lumière du soleil. Aucune autre livraison et aucun transport supplémentaire ne seront nécessaires. En dehors de la phase de construction qui n'excèdera pas 6 mois, le projet ne modifiera pas le flux de véhicules sur la voirie. Lors de la phase d'exploitation, les seules visites sur site se feront par le personnel qualifié pour le contrôle, la maintenance, l'entretien et éventuellement le remplacement de matériels. Les seuls véhicules ainsi susceptibles d'accéder au terrain seront des camionnettes de façon épisodique. En conséquence, la plateforme déjà présente sur la partie sud du site répond aux besoins du projet.

2.6- Intégration paysagère

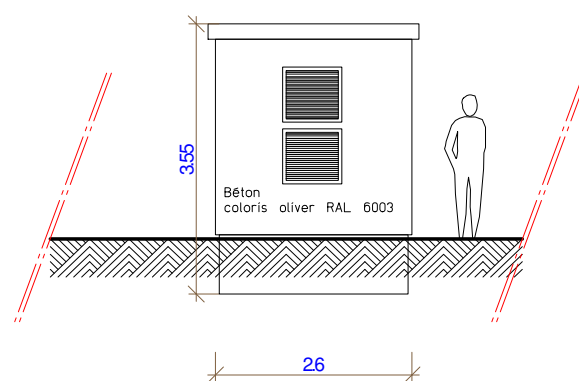
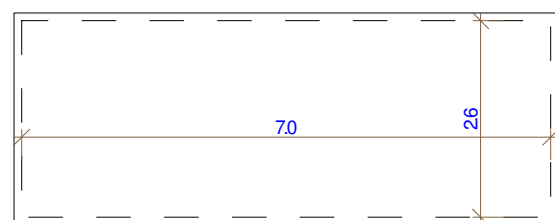
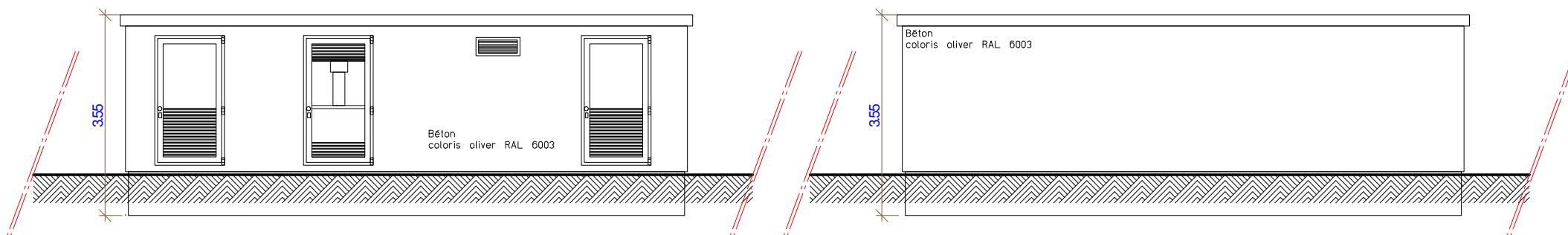
Compte tenu de la topographie, des filtres visuels existants et de l'éloignement du site vis-à-vis des infrastructures routières et habitations, les enjeux paysagers sont faibles.

Concernant la perception depuis le Village de Saint Benoit du Sault, il s'agit essentiellement des fronts de tailles existants. En effet, la trame arborée présent sur la berge sud de la zone en eau permet de masquer la perception de l'installation photovoltaïque dont la hauteur n'excèdera pas 1m. Le détail de l'analyse topographique est disponible dans l'Etude d'Impact Environnemental.

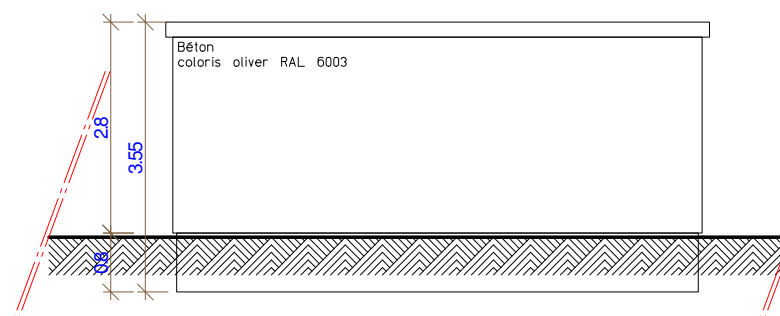
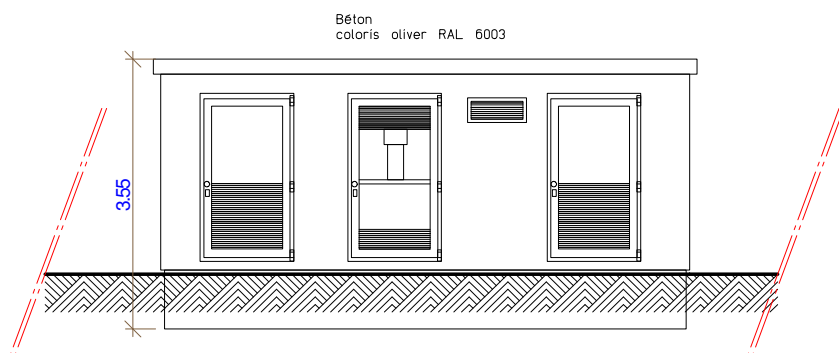
L'analyse paysagère dans son ensemble est disponible dans l'Etude d'Impact Environnemental.



POSTE DE LIVRAISON



POSTE DE TRANSFORMATION



AGENCE
CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. 03 (0)2 35 34 38 04
 fax 03 (0)2 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 549 206 896 000 75
 architectes

- ENERGIE PARNAC - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT SAINT-BENOIT-DU-SAULT 36170	
ENERGIE PARNAC 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00
POSTE DE LIVRAISON POSTE DE TRANSFORMATION	
PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 14/12/2021	
PLAN 10 PC 5	ECH : 1/100
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	



Poteau acier galvanisé

2.00

2.00

Clôture

Grillage maillé soudé 50 / 50 acier galvanisé

Portail

6.00

AGENCE
CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. 03 (0)2 35 84 38 04
 fax 03 22 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 70
 architectes

- ENERGIE PARNAC -
 IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT
 SAINT-BENOIT-DU-SAULT 36170

ENERGIE PARNAC
 94 rue Saint Lazare
 75009 PARIS



Tel : 01.82.72.61.00

CLOTURE / PORTAIL

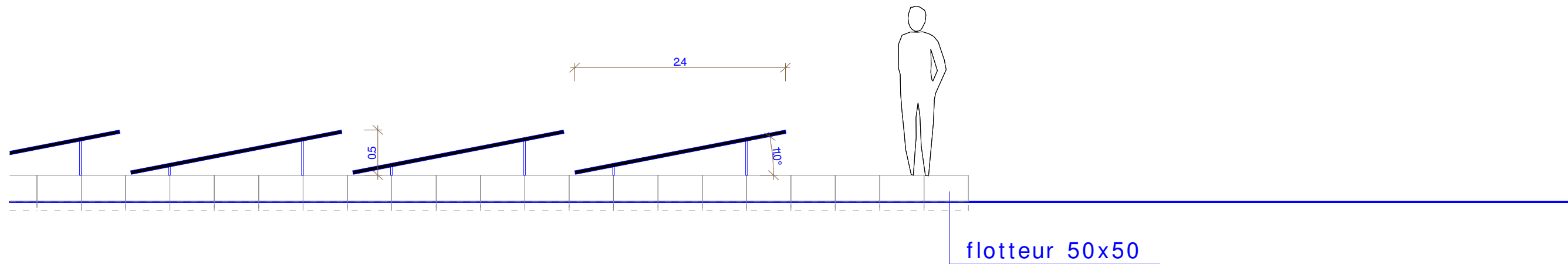
PERMIS DE
 CONSTRUIRE

Date : 14/12/2021

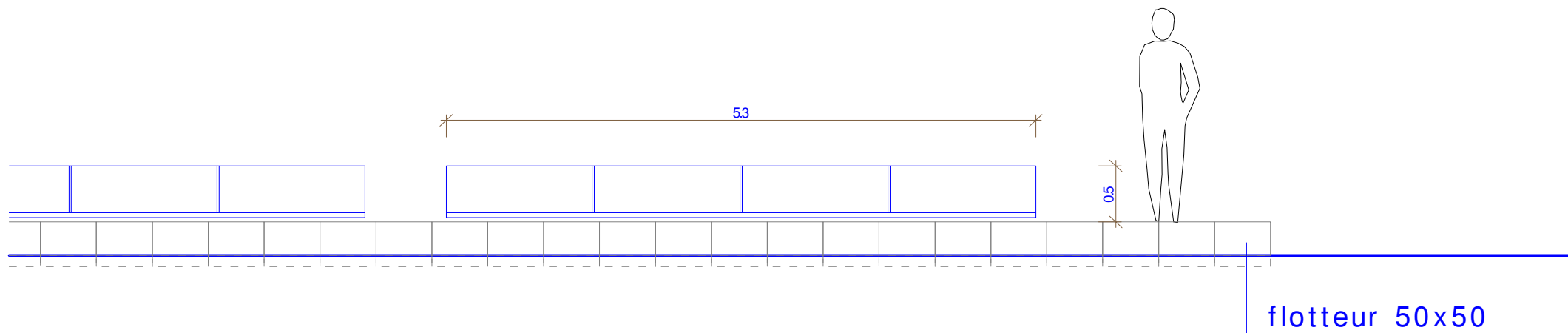
Caroline BONNET - Architecte DPLG -
 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE -
 Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57
 contact@carolinebonnet.fr

PLAN
11
 PC 5

ECH :



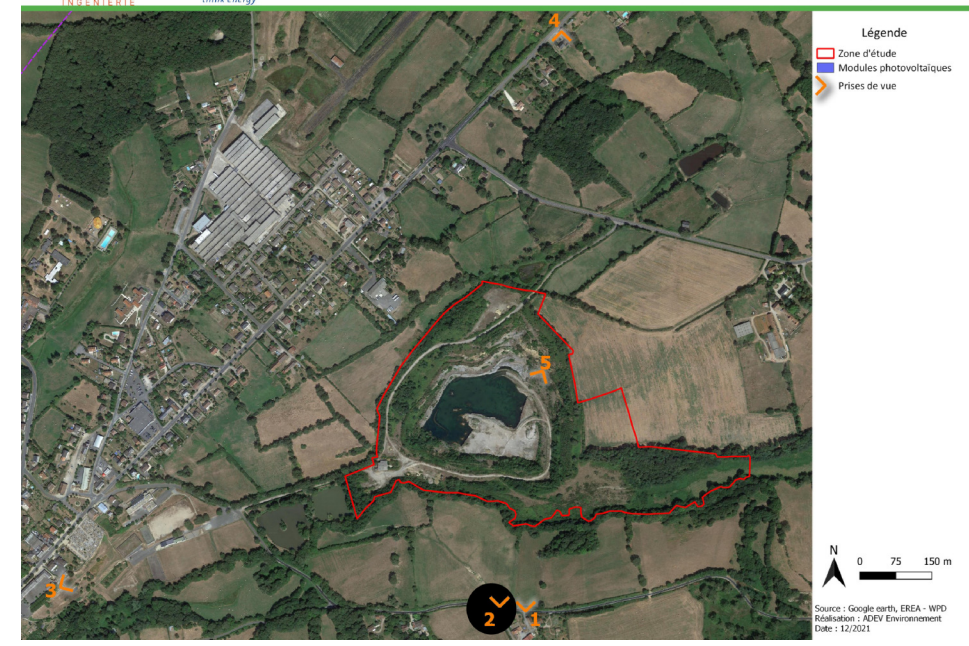
PANNEAU PHOTOVOLTAIQUE : VUE DE PROFIL



PANNEAU PHOTOVOLTAIQUE : VUE DE FACE

AGENCE
CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. : 03 (0)2 35 84 38 04
 fax : 03 23 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 75
 architectes

- ENERGIE PARNAC - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT SAINT-BENOIT-DU-SAULT 36170	
ENERGIE PARNAC 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00
PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 14/12/2021
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 12 PC 5
	ECH : 1/50



VUE EN HIVER



HAUTEUR D'EAU A 200 NGF (sans panneaux)



INTEGRATION

AGENCE
CAROLINE
BONNET
11, Bd Clémenceau
76200 Dieppe
tél. : 02 35 34 38 04
fax : 02 32 90 16 57
contact@carolinebonnet.fr
siret 349 206 896 000 73
architectes

- ENERGIE PARNAC - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT SAINT-BENOIT-DU-SAULT 36170	
ENERGIE PARNAC 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00
PHOTOGRAPHIES INTEGRATION	PERMIS DE CONSTRUIRE
	Date : 14/12/2021
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 13 PC 6
	ECH :



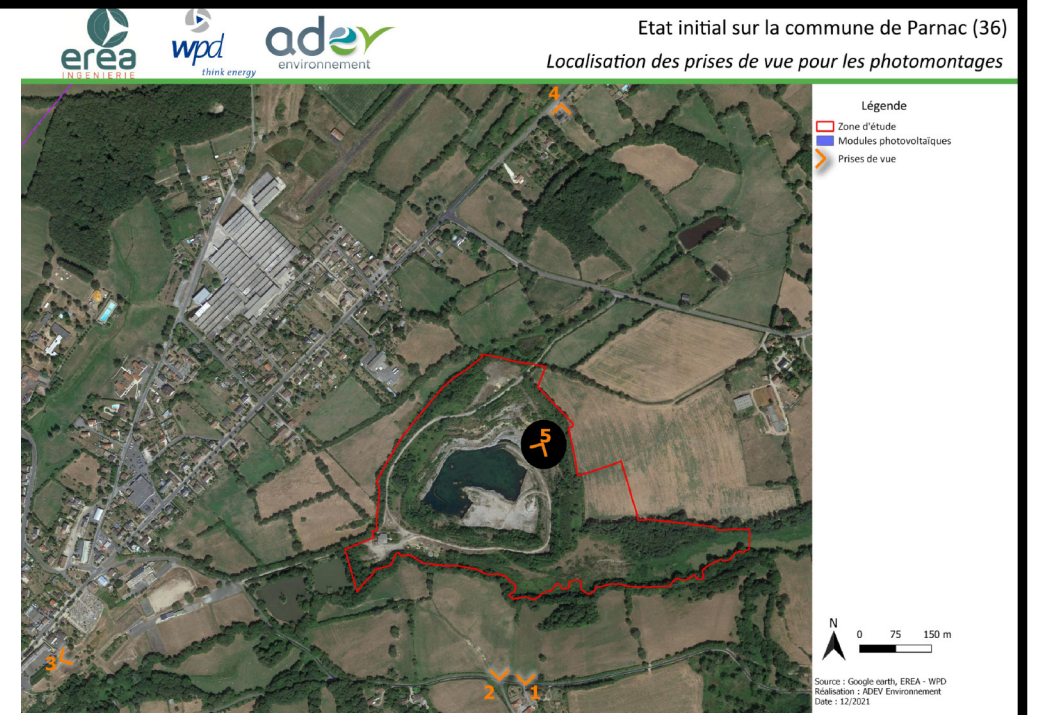
ETAT ACTUEL



HAUTEUR D'EAU A 200 NGF (sans panneaux)



INTEGRATION



AGENCE
CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. : 03 (0)2 35 34 38 04
 fax : 03 23 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 79
 architectes

- ENERGIE PARNAC - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT SAINT-BENOIT-DU-SAULT 36170	
ENERGIE PARNAC 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00
PHOTOGRAPHIES INTEGRATION	PERMIS DE CONSTRUIRE
	Date : 14/12/2021
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 14 PC 6 ECH :



emprise du projet

VUE EN ETE



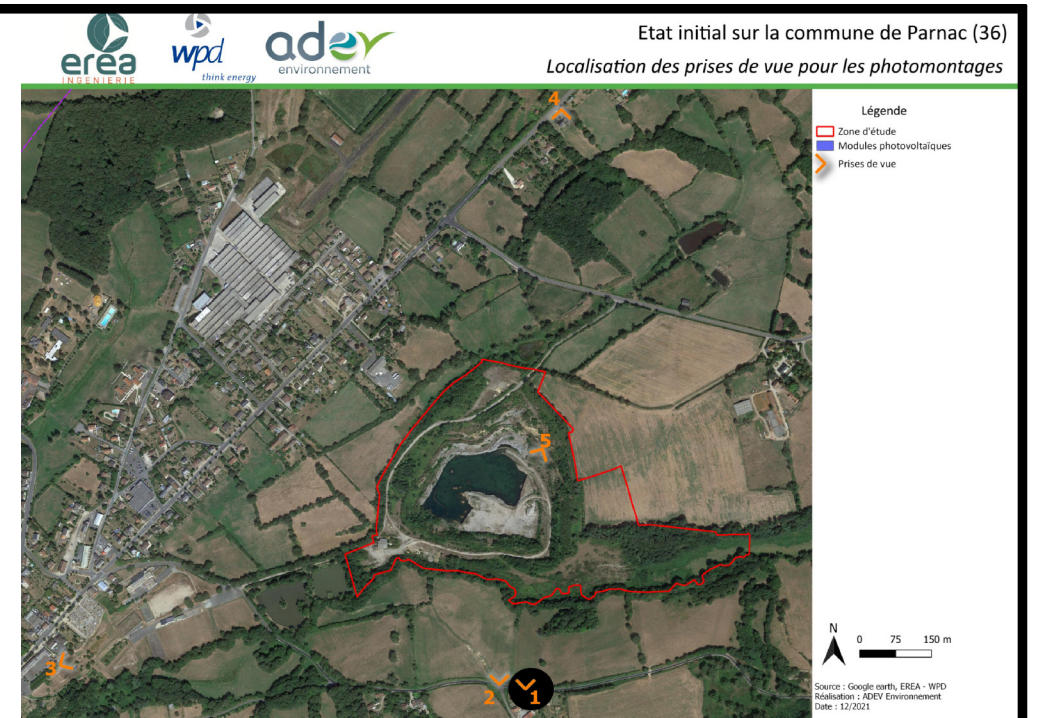
emprise du projet

HAUTEUR D'EAU A 200 NGF (sans panneaux)



emprise du projet

INTEGRATION



AGENCE
 CAROLINE
 BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél : 02 35 84 38 04
 fax : 02 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 79
 architectes

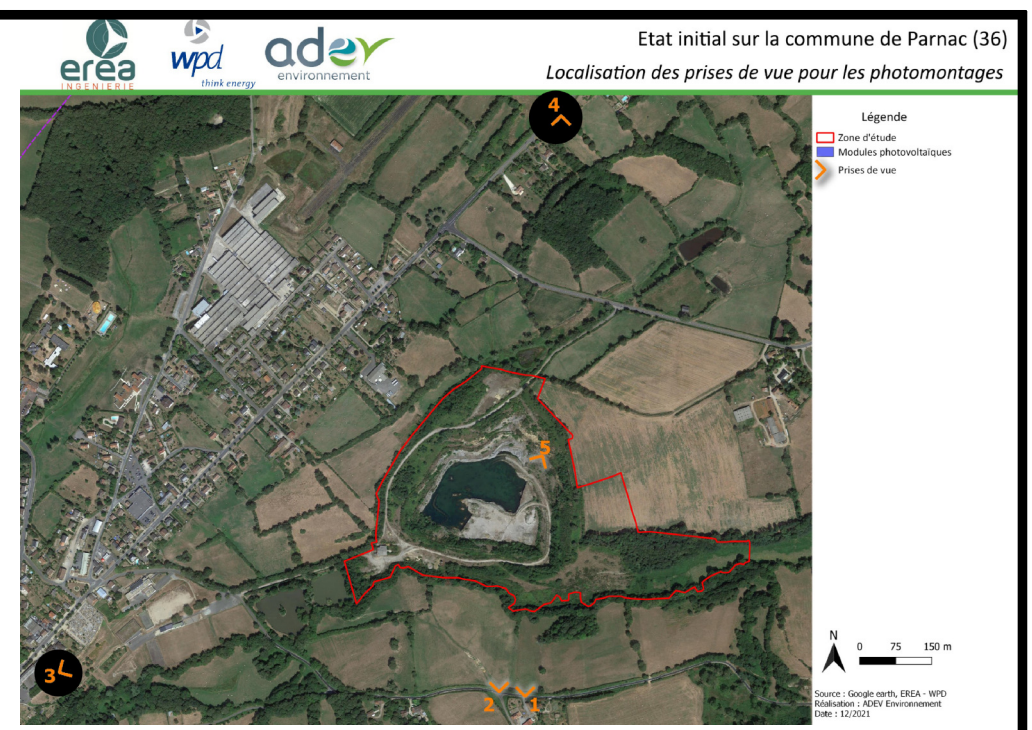
- ENERGIE PARNAC - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT SAINT-BENOIT-DU-SAULT 36170	
ENERGIE PARNAC 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00
PHOTOGRAPHIES INTEGRATION 3	PERMIS DE CONSTRUIRE
	Date : 14/12/2021
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 15 PC 6
	ECH :



POINT DE VUE 5

AGENCE
CAROLINE
BONNET
11, Bd Clémenceau
76200 Dieppe
tél : 03 (0)2 35 34 38 04
fax : 03 2 32 90 16 57
contact@carolinebonnet.fr
siret 349 266 896 000 79
architectes

- ENERGIE PARNAC - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT SAINT-BENOIT-DU-SAULT 36170	
ENERGIE PARNAC 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00
PHOTOGRAPHIES PAYSAGE PROCHE	PERMIS DE CONSTRUIRE
	Date : 14/12/2021
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 16 PC 7
	ECH :



POINT DE VUE 3



POINT DE VUE 4

AGENCE
CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. 03 (0)2 35 34 38 04
 fax 03 (0)2 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 549 206 896 000 73
 architectes

- ENERGIE PARNAC - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT SAINT-BENOIT-DU-SAULT 36170	
ENERGIE PARNAC 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00
PHOTOGRAPHIES PAYSAGE LOINTAIN	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 14/12/2021
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 17 PC 8 ECH : :